

Le Cap magazine

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
mise en place de colonnes enterrées

p. 5

VIADUC DE CAROUAL
Mission Patrimoine

p. 8

PARKING RUE FOCH
stationnement en cœur de ville

p. 9

YVES MESLIN
inventeur d'épave

p. 20

22 juin, Fête de la Musique, classe orchestre de l'école Joseph Erhel.



10 mai, une chaise un tableau, organisé par La Palette.



11 mai, la galerie d'art accueille le collectif Arts de Bretagne.

Le Cap Magazine

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
n° 71 - mai, juin 2018

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Maryvonne Chalvet.

Rédaction et mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Jean-Luc Dubos, Agnès Guillaume, Anthony Kerichard, Bernadette Laithier, Charlotte Lainé, Fabienne Lesvenan, Michel Morgand, Yannick Morin, Marie-Dominique Mallengol.

Photographies : Maryvonne Chalvet, Fabienne Lesvenan, Emmanuel Papillon, Alban Sorette, Sylvie Voyer.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët Lamballe papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

Mairie

11 square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

8h15 à 12h00

13h30 à 16h30



6 juin, les collégiens rencontrent Caroline Solé à la bibliothèque.



6 juin, soirée des bénévoles de Landes & Bruyères.



16 juin, Lamballe Terre & Mer accueille les enfants du CME.



20 juin, le Président de la République rencontre les élus locaux au Cap Fréhel.



24 juin, la Marche du Petit train organisée par le Conseil Municipal des Enfants rassemble 19 familles.



Une actualité RICHE SUR NOTRE COMMUNE CES DERNIÈRES SEMAINES ...

La visite du Président de la République au cap Fréhel nous confirme que la labellisation Grand Site de France pour le Cap d'Erquy et le Cap Fréhel prévue pour 2019 est sur la bonne voie. Vous lirez aussi dans les colonnes de ce magazine le message que Jean Luc DUBOS présent sur site a bien voulu transmettre à M. MACRON concernant le Parc Eolien et son raccordement à CAROUAL, rappelant la délibération prise par le Conseil en ce sens.

Quelques jours plus tôt j'étais reçue à l'Elysée dans le cadre de la sélection du Viaduc de CAROUAL par la Mission Patrimoine animée par Stéphane Bern.

Si nous revenons à notre quotidien, nous avons vécu un printemps assez mitigé sur le plan commercial et touristique ... mauvais temps, grèves dans les transports, problématique de stationnement dans notre centre bourg ...

Avec les élus et les commerçants nous recherchons toutes les solutions pour améliorer les conditions de stationnements et de déplacements autour de nos commerces du centre bourg.

Afin d'assurer une meilleure rotation sur les parkings du centre bourg et de la maison de la mer, nous allons dès le début du mois de juillet faire appliquer le règlement des zones bleues. N'oubliez pas de vous munir de votre disque de stationnement lorsque vous les emprunterez.

Les navettes du marché seront à nouveau mises en place cet été.

En ce début d'été je tiens à remercier tous ceux qui vont contribuer à la dynamique de notre ville, Commerçants, Associations, Pompiers, Gendarmes ... et vous tous Habitants d'ERQUY, Touristes qui par des gestes citoyens au quotidien feront que l'été se passe pour le mieux dans le respect de chacun ...

Quand vous lirez ce magazine les travaux de la Maison de santé pluridisciplinaire auront commencé.

Très bel été à toutes et à tous.

CHRISTIANE GUERVILLY

Maire d'Erquy

Vice-Présidente de Lamballe Terre & Mer

Vice-Présidente du Pole d'Equilibre Territorial de Saint-Brieuc

Présidente de Sensation Bretagne

état CIVIL

NAISSANCES

Anouk **FAINE** le 3 mai, Léonie **BARBU** le 16 juin.

MARIAGES

Thierry **VENET** et Evelyne **PFEIFFER** le 11 mai,
Olivier **GOURANTON** et Gimena **REGUERO** le
12 mai, Renaud **DELATTRE** et Olivia **THEAUT** le
9 juin.

Publications autorisées par les familles.

DÉCÈS

Jeannine **GRIMAUT** épouse **DÉGUEN** le 24 avril,
Marie **GAULTIER** épouse **ROBERT** le 25 avril,
Emile **BROUARD** le 25 avril, Suzette **DUFOUR**
veuve **CAZIER** le 29 avril, Muriel **DRESCH**
veuve **COSTE** le 30 avril, Denise **PERROTEL**
veuve **VOISIN** le 2 mai, Jeannine **PESCHETEAU**
veuve **THORIN** le 8 mai, Richard **VERDEIL** le 8
mai, Marie **GREFFIER** veuve **MOREL** le 16 mai,
Josette **RAULT** épouse **BLANCHET** le 19 mai,
Jean-Baptiste **COULBAULT** le 20 mai, François
LACHAIZE le 23 mai, Loretta **CIVIAN** veuve
BROUSSEAU le 25 mai, Denise **AMBLLOT** veuve
GLÂTRE le 26 mai, Hubert **HAMET** le 28 mai,
Alain **LE NY** le 3 juin, Yvette **MIRALLES** le 12 juin,
Alain **LEBORGNE** le 13 juin.

DEUX AMBASSADRICES DE CHARME

Gwendoline Gaudry a été élue Miss Centre-Bretagne dimanche 13 mai dernier. Sa robe est une création de Justine Cagnat. La prochaine étape pour l'élection de Miss Bretagne se déroulera à Fougères samedi 29 septembre prochain. Souhaitons lui bonne chance.

Angèle Guéguen, une autre jeune réginiéenne a, quant à elle, été élue 2^{ème} dauphine au concours de Miss Bretagne 15/17 ans, le 4 novembre dernier parmi 19 candidates.

Félicitations à nos deux charmantes ambassadrices.



DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR NOTRE COMMUNE, POUR QUOI FAIRE ?



Le point de collecte situé derrière la Halle, en centre-bourg.

Comme vous l'avez remarqué, la ville d'Erquy est dotée depuis quelques jours de points de collecte composés de colonnes enterrées. Ce projet est le fruit d'une concertation et d'une étude élaborées par l'ex-communauté de communes Côte de Penthièvre et les élus des communes concernées. Ce projet a été repris par la communauté de communes Lamballe Terre & Mer pour répondre à la problématique de la gestion des déchets des résidences secondaires. Rappelons que la gestion des déchets ménagers est une compétence communautaire.

Même si l'ensemble des résidences principales et secondaires sont équipés de bacs de collectes d'ordures ménagères et sélectives, les résidents rencontrent des difficultés lors de courts séjours sur le territoire car ils n'ont pas toujours la possibilité de présenter leurs bacs de déchets ménagers lors des collectes à domicile.

Pour répondre à ce problème, les élus communautaires soulignaient, dès 2014, l'importance de la mise en place de collecteurs enterrés sur les zones littorales d'Erquy et de Pléneuf-Val-André (cf. article Ouest France du mercredi 18 juin 2014 rubrique *Communauté : Assainissement non collectif et déchets*). Ils ont sollicité une étude de faisabilité auprès d'un cabinet spécialisé et la décision finale a été prise lors d'un conseil communautaire en 2016.

Les travaux dans les trois communes concernées (Pléneuf-Val-André, Erquy et Plurien) ont commencé fin mars pour se terminer le 25 juin 2018. Une information a été publiée dans Ouest France le 7-8 avril 2018

dans la rubrique *Lamballe en bref > déchets ménagers > de nouveaux points d'apport*.

34 colonnes sont installées sur 8 points répartis sur les 3 communes pour un montant global de 450 000 €. Notre commune est dotée de 6 colonnes **ordures ménagères**, 3 colonnes **emballages** et 5 colonnes **verre** :

- avenue de Caroual (aire de camping car) ;
- place du parc des sports (derrière la Halle) ;
- rue Saint-Michel.

L'accès aux colonnes emballages et verre est accessible à tous, seul l'accès aux colonnes ordures ménagères nécessite une carte distribuée par le service de gestion des abonnés de Lamballe Terre & Mer. Les propriétaires de résidences secondaires souhaitant profiter de ce service trouveront les modalités d'obtention de cette carte sur le site web **lamballe-terre-mer.bzh**.

Un guide dédié sera également disponible dans les offices de tourisme et dans les mairies concernées. La collecte des colonnes sera réalisée par un prestataire privé, une fois par semaine.

A noter : Les collectes régulières à domicile sont bien entendu maintenues et prioritaires sur la commune pour l'ensemble des habitants et résidents. Les points existants pour la collecte de verre resteront également à disposition. Ce nouveau service proposé complétera le dispositif en place pour les résidences secondaires, nombreuses sur le littoral.

Courant 2018, plusieurs dispositifs antérieurs disparaîtront :

- la distribution des sacs « week-end vacances propres » ;
- les aires grillagées et colonnes aériennes pour les déchets sélectifs à Erquy, La Bouillie, Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Plurien et Saint-Alban.

JEAN-LUC DUBOS

*1^{er} Adjoint en charge de l'Urbanisme
Conseiller Communautaire Lamballe Terre & Mer*

LAMBALLE TERRE & MER

LA DÉMARCHE QUALITÉ EAUX DE BAINNADE

Depuis de nombreuses années, la commune s'est engagée dans le suivi de la qualité des eaux de baignade et est certifiée pour sa gestion de la qualité des eaux de baignade depuis 2012.

Pour vous assurer des bonnes conditions de baignade, au cours de la saison qui s'étend du 15 juin au 15 septembre, la commune met en place une surveillance quotidienne des plages.

A l'issue de chaque saison, les classements des plages sont définis par l'**Agence Régionales de la Santé** en application de la directive européenne 2006/7/CE.

A l'issue de la saison 2017, 7 plages sur les 8 suivies sont classées en site dont l'eau est d'excellente qualité :

- Plage de Saint-Pabu
- Plage de Caroual (Centre et Nord)
- Plage de Lourtuais
- Plage du Portuais
- Plage du Guen-Lanruen
- Plage de Saint-Michel
- Plage des Montiers

1 plage est classée en site dont l'eau est de qualité suffisante :

- Plage du Centre

La plage du Centre qui était classée en bonne qualité depuis plusieurs années, a été déclassée à l'issue de la saison 2017 suite à trois analyses bactériologiques de mauvaise qualité du mois d'août 2017.

La qualité des eaux de baignade est fragile, aussi prenez soin de vérifier vos raccordements au réseau d'assainissement. Par exemple, douche, lavabo ou toilettes occasionnels, en sous-sol ou au fond du jardin, doivent aussi y être impérativement raccordés.



Au cours de la saison, une information complète et actualisée sur les plages ainsi que les derniers résultats d'analyses sont accessibles sur le site internet de la ville www.ville-erquy.com.

Les dernières informations figurent également sur Erquy infos qui paraît un vendredi sur deux. Les panneaux d'information des plages affichent le classement de la plage en début de saison ainsi que toutes les analyses réalisées au cours de l'été.

Des registres sont à votre disposition à l'Office de Tourisme, à l'accueil de la Mairie, à la Capitainerie, à la Maison de la Mer et au Poste de secours de Caroual pour nous faire part de vos observations éventuelles sur les plages et la qualité des eaux de baignade.

Bonne baignade et soyez prudent !

TRAVAUX EN RÉGIE COMMUNALE

Les services techniques municipaux ont réalisé récemment des travaux d'entretien et de rénovation de deux bâtiments municipaux :

- L'étage de la gendarmerie d'été comporte désormais deux chambres avec salle d'eau. Des travaux de peinture ont aussi été réalisés au rez de chaussée.
- Le théâtre, avec la sécurisation de l'escalier reliant le hall d'accueil et la salle des fêtes, et la réfection totale de la scène, avec la pose d'un nouveau plancher et la réalisation d'un habillage en bois du proscenium.

Gendarmerie d'été	
matériaux	5705 € TTC
main d'œuvre	9165 € TTC
<i>total</i>	<i>14870 € TTC</i>
Théâtre - habillage de l'escalier	
matériaux	1318 € TTC
main d'œuvre	2138 € TTC
<i>total</i>	<i>3456 € TTC</i>
Théâtre - pose d'un parquet de 68 m²	
matériaux	2888 € TTC
main d'œuvre	2291 € TTC
<i>total</i>	<i>5179 € TTC</i>

COMMUNES NOUVELLES



Suite à l'annonce des Maires de Lamballe, Morieux et Planguenoual de travailler sur un projet de « Commune Nouvelle », Jean-Yves LEBAS Maire de Pléneuf-Val-André a proposé aux maires des six communes qui constituaient la « *Communauté de Communes Côte de Penthièvre* » de se rencontrer pour évoquer le sujet et voir s'il n'était pas envisageable de réfléchir à une nouvelle entente.

EST-IL TROP TARD OU TROP TÔT ?

Trop tard : la décision doit être prise avant le mois d'octobre pour une mise en place au 1^{er} janvier 2019 après validation du Préfet. Le maire de Planguenoual Daniel NABUCET a, à plusieurs reprises et depuis quelques années, tendu la main à ses voisins de Pléneuf-Val-André et Saint-Alban, sans succès, il s'est donc tourné vers d'autres voisins plus enclins à ces propositions. Pourquoi ? La population de Planguenoual a fortement augmenté ces dernières années ce qui engendre des besoins administratifs, techniques, investissements, entretien des voiries et aussi police municipale avec des moyens financiers contraints. Lamballe, collectivité structurée, est en mesure d'adapter ses services pour assurer à Planguenoual ainsi qu'à Morieux, des solutions qui leur permettront de se développer. Pour cela, les Maires ont mis en place des commissions de travail sur les principaux sujets et œuvrent depuis le mois de février avec l'aide de cabinets compétents.

Trop tôt : les élus d'Erquy, La Bouillie, Plurien et Saint-Alban ne se sentent pas prêts à d'éventuels regroupements. Ils pensent que leur population ne l'est pas non plus. Les électeurs choisiront en fonction des programmes présentés aux prochaines élections de 2020.

Il aurait sans doute fallu y penser à l'occasion de la fusion de la Communauté de la Côte de Penthièvre avec les quatre autres intercommunalités pour créer la nouvelle structure « Lamballe Terre & Mer ».

Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Saint-Alban travaillaient ensemble sur certains points : petite enfance, ALSH, eau potable, assainissements. Les clubs de football ont depuis fusionné. Mais la loi NOTRe est passée par là avec ses prises de compétences.

Erquy et Plurien réfléchissent à mutualiser des moyens administratifs et techniques.

La Bouillie se pose des questions. Le regroupement de plusieurs « petites communes » ne répond pas aux besoins qui seront les leurs demain.

Pour se rapprocher, il faut : avoir un projet, le faire évoluer progressivement et ensemble, avoir la volonté de le partager, faire adhérer la population à ce projet.

Mutualiser les moyens dans un premier temps semble indispensable avant de parler « Commune Nouvelle ».

YANNICK MORIN

Adjoint à la voirie, réseaux, patrimoine

LA RÉSIDENCE ISIL, BIENVENUE AUX LOCATAIRES

Après un long chemin de négociations, Côtes d'Armor Habitat, principal bailleur de notre ville, a acquis la Résidence Isil, située à côté de la Chapelle des Marins, permettant ainsi de répondre à nos besoins en logements sociaux. La remise des clefs, fin avril, a permis une entrée dans les lieux pour le premier mai.

Cette résidence est composée de 10 appartements neufs : 4 appartements T2 (entre 40 m² et 50 m²) et 6 appartements T3 (entre 51 m² et 65 m²), dont 1 duplex. Un jardin est accessibles aux locataires du rez-de-chaussée, un balcon pour ceux résidant à l'étage, ainsi qu'un cellier pour chaque appartement.

Les loyers sont compris entre 263 € et 367 €, auxquels s'ajoutent de 49 € à 60 € de charges.

BERNADETTE LAITHIER

Adjointe aux affaires sociales



CÔTES D'ARMOR HABITAT

02 96 94 12 41

www.cotesdarmorhabitat.com

LE VIADUC DE CAROUAL, "MISSION PATRIMOINE"



Le 31 mai dernier, Mme le Maire a représenté la ville d'Erquy au Palais de l'Élysée en tant que porteur de projet pour la restauration du Viaduc de Caroual. En effet, notre monument fait partie des 270 monuments en péril sélectionnés pour le loto du Patrimoine, mission confiée à Stéphane Bern par le Président de la République Emmanuel Macron.

Ce loto du patrimoine aura lieu en septembre prochain. En participant à ces jeux de grattage dès le 3

septembre et au loto traditionnel du 14 septembre, les Français pourront contribuer à la réhabilitation du patrimoine français, sans que leur chance de gain soit réduite. Les prélèvements publics sur les mises des jeux de grattage seront intégralement reversés à la Fondation du Patrimoine, soit 1,52€ pour chaque ticket pour alimenter ce fonds spécifique dédié à l'aide à la restauration des 270 monuments sélectionnés.

Ainsi, même si le Viaduc de Caroual ne figurera pas sur les tickets de grattage, il bénéficiera bien d'un petit pactole pouvant monter jusqu'à 90 000 € pour aider à sa restauration. Un gros coup de pouce pour notre monument historique !

MARYVONNE CHALVET

Adjointe à la culture

www.missionbern.fr



LE PARKING DE LA RUE FOCH

Le commerce du centre-ville s'est recentré autour de la rue Foch, qui est devenue la rue commerçante principale après les travaux de requalification des aménagements urbains du centre bourg réalisés entre 2004 et 2011.

Cette évolution s'est accentuée avec la création en 2004 d'un nouvel office de tourisme, qui marque la place forte du centre bourg. C'est dans ce cadre qu'une convention d'occupation précaire des parcelles cadastrées AI 52 et 53 a été formalisée le 1^{er} octobre 2008 avec les propriétaires, pour répondre à l'accessibilité de la clientèle, résidente et saisonnière.

Aujourd'hui, les propriétaires ont décidé de mettre un terme à cette convention avec échéance au 30 avril 2018, ainsi cet espace dédié au stationnement en centre ville est fermé depuis le 1^{er} mai. Le conseil municipal souhaite, à l'unanimité, conserver cet emplacement à l'usage d'un parking aménagé afin d'offrir à nos concitoyens un accès aux commerces de proximité.

Sur le fondement de la délibération municipale du 19 avril 2018, la commune a fait une offre d'acquisition aux ayants droit de la succession Poissonneau. Il semble aujourd'hui que ces personnes ne sont pas disposées à vendre à la Commune d'Erquy ces deux parcelles à destination d'un parking public.

Lors du dernier conseil municipal du 7 juin 2018, les élus, à l'unanimité, ont autorisé Madame le Maire à



solliciter Monsieur le Préfet pour entamer une procédure de « Déclaration d'Utilité Publique » pour acquérir ces deux parcelles au prix défini par les Domaines afin de pouvoir réaliser le projet, la commune se réservant toute liberté pour négocier avec les ayants droit une transaction amiable avant la décision définitive de Monsieur le Préfet.

Si la rue Foch est devenue l'artère commerçante principale, ce stationnement gratuit identifié par la population représente la garantie de l'attractivité commerciale du cœur de ville. Le projet proposé prévoit de conserver cet usage de stationnement public en l'organisant de manière plus rationnelle, en aménageant deux places PMR et en le pérennisant.

JEAN-LUC DUBOS

1^{er} Adjoint en charge de l'Urbanisme

ZONE BLEUE, STATIONNEMENT GRATUIT

L'été arrive avec son flot de touristes et de voitures. La Commune met en application la zone bleue afin d'aider à fluidifier la rotation des véhicules en stationnement aux abords des commerces et du centre-ville. La zone bleue est matérialisée par un marquage au sol bleu et signalée par des panneaux indiquant que le stationnement y est contrôlé par un disque que le conducteur doit positionner en évidence derrière le pare-brise. En cas d'infraction ou de dépassement d'horaire, vous êtes passible d'une amende. Des places de stationnement longue durée sont disponibles place du parc des sports derrière la Halle, place de la Bastille, parking de la rue du Bois de Cavé et boulevard de la mer.

Tous les samedis matins de juillet et août, des navettes de car gratuites sont à votre disposition pour venir au marché (horaires disponibles sur le site web de la ville et à l'Office de Tourisme).

Respectez les règles élémentaires du citoyen : les places PMR sont réservées aux seules personnes munies d'une carte spécifique en cours de validité, ne stationnez pas sur les trottoirs.

MICHEL MORGAND

Adjoint à l'artisanat et au commerce

LA VIE DE NOS COLLÉGIENS

Les classes de 6^{ème} dans la capitale bretonne

Jeudi 12 et vendredi 13 avril, les élèves de 6^{ème} ont découvert la ville de Rennes. Au Roazhon Park, le stade de football de la route de Lorient, ils ont visité les vestiaires des « Rouge et Noir » et la salle de conférence de presse. Ils se sont ensuite rendus au centre de formation de la Piverdière pour assister à l'entraînement des joueurs du Stade Rennais. La visite s'est poursuivie aux Champs Libres. Au Planétarium, ils ont voyagé au cœur du système solaire puis, à l'Espace des Sciences, ils ont découvert quelques effets spéciaux utilisés au cinéma. La journée s'est achevée au parc du Thabor, dans la roseraie et les parterres de tulipes.



Le lendemain, le programme s'est prolongé au musée des Beaux-Arts. Les élèves y ont notamment réalisé des croquis du *Nouveau-né*, de **Georges de la Tour**. Enfin, une visite du centre-ville et du vieux Rennes a permis de découvrir de nombreux lieux et monuments importants de la ville : le Parlement de Bretagne, l'Opéra, l'Hôtel de Ville, la Tour Duchesne, les Portes Mordelaises, la Cathédrale Saint-Pierre, la place des Lices et ses maisons à pan de bois.

Thalassa News doublement PRIMÉ

Lancé à la rentrée 2017 au collège, le tout jeune **Thalassa News** a été doublement récompensé au mois de mai pour son numéro 2. En effet, il a reçu le prix du jury au niveau académique et le prix du meilleur journal collégien au niveau national, **deux des plus prestigieux prix de la presse scolaire décernés** dans le cadre de sa participation au concours Médiatiks. Ce concours valorise les productions médiatiques scolaires et était cette année présidé par la journaliste Elise Lucet de **France Télévisions**. « *Nous ne savions pas que Mme Stücker - la documentaliste du collège - avait inscrit notre journal à ce concours, notre surprise a donc été encore plus grande quand nous avons appris la nouvelle* » dit Elise, « *nous étions sur un petit nuage !* »

Pour recevoir son prix national, l'atelier presse s'est déplacé à Paris le 5 juin dernier au lycée Voltaire, en compagnie de tous les autres lauréats venus de la France entière. « *C'est la première fois que j'allais à Paris* » raconte Léa, « *j'ai pu voir la Tour Eiffel, rencontrer Elise Lucet, visiter les éditions Fleurus ... ce fut une journée merveilleuse que je ne suis pas prête d'oublier !* » Et quand le conducteur du TGV a annoncé un incident technique qui a retardé l'heure du départ ... tous ont espéré « *pourquoi pas une seconde journée à Paris ?* »



En Reportage au centre de Secours d'ERQUY

A la demande de la préfecture des Côtes d'Armor, le journal Ouest-France a proposé à divers collègues de rédiger des articles sur le thème de la sécurité routière à paraître sur le supplément du journal en juin. C'est tout naturellement que l'atelier presse du collègue a accepté d'y participer. Pour ce faire, les élèves ont rendu visite au centre de secours d'Erquy. Ils ont été accueillis par le lieutenant Frédéric Frémont et plusieurs sapeurs pompiers volontaires. Lors de la visite, l'équipe a présenté au groupe les missions des sapeurs pompiers, leur équipement (tenue, véhicules, ...) et a rappelé les étapes importantes de la chaîne des secours, notamment l'alerte. Enfin, les élèves ont pu assister à la simulation d'une manœuvre à partir d'un scénario imaginé par l'équipe : un accident de scooter.



jour, la moitié du personnel du collège est formée et titulaire de l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1. Lors de la pré-rentrée des classes, les personnels non formés suivent une initiation de 2 heures aux gestes qui sauvent. Cela rassure les membres de la communauté éducative et surtout les parents. C'est donc au cours de 3 soirées de 17h00 à 20h00 que 9 personnels volontaires ont été formés par Messieurs Perrault et Thonier, deux professeurs ayant suivi une formation intensive de 10 jours pour devenir à leur tour formateurs.

Au programme : obstruction des voies aériennes, hémorragies, perte de connaissance, arrêt cardiaque, malaises, plaie, brûlure, traumatisme ...

Parce qu'elle forme de futurs citoyens, l'école a également pour mission de participer à l'enseignement de ces automatismes. Dans ce cadre, les élèves de 3^{ème} suivront cette formation de 10 heures du 3 au 7 juillet, après avoir passé leur **Diplôme National du Brevet**.

Formation aux gestes qui sauvent

Par panique, par peur et le plus souvent par ignorance, face à des situations urgentes, nous sommes trop nombreux à ne pas savoir comment réagir. Parce que le collège accueille 160 élèves et que l'infirmière scolaire n'est présente qu'un jour et demi par semaine, il importe que chacun puisse être en capacité de connaître les premiers gestes qui sauvent.

Chaque année, près d'une dizaine de milliers de vies pourraient être épargnées si seulement une personne sur cinq connaissait les gestes d'urgence. A ce

COLLÈGE THALASSA

02 96 72 15 30

www.college-thalassa-erquy.ac-rennes.fr

ÉCOLE PUBLIQUE JOSEPH ERHEL

LES CP et LES CE1 à la ferme d'antan

Jeudi 19 avril, les élèves de CP et de CE1 de l'école Joseph Erhel se sont rendus à la ferme d'Antan pour découvrir comment s'organisait la vie à la campagne dans les années 1920. Ils ont pu découvrir l'hôtel, l'unique pièce de la maison dans laquelle trois générations vivaient ensemble. L'animatrice a présenté les lits clos ainsi que différents objets : marmite, galetière, tournette, lampe à pétrole, moulin à café, fer à repasser ... La visite s'est poursuivie par la découverte du puits et des différents espaces extérieurs : étable, écurie, soue à cochons ... Les enfants ont ainsi pu s'imprégner de la vie d'une famille rythmée par les tâches ménagères, le soin des animaux, le travail de la terre et les menus travaux.



Autrefois, dans les fermes, il était essentiel pour chaque paysan de cultiver ses propres légumes et céréales afin de nourrir toute sa famille ainsi que ses animaux. C'est pourquoi, dans un deuxième temps, les enfants ont pu participer par équipes à différents ateliers de jardinage en lien avec les légumes et plantes de saison : réalisation de semis, plantation de fraisiers, découverte des plantes aromatiques. Ils ont également réalisé une clôture en osier et ont pu exercer leur talent d'artistes en décorant des ardoises qui ont été accrochées dans le jardin de la ferme ...

Afin de poursuivre ce travail, les deux classes ont invité à l'école des résidents des Jardins d'Erquy. Ces derniers ont expliqué aux enfants quels outils et quelles techniques de jardinage ils utilisaient lorsqu'ils

étaient petits. Les enfants étaient également très fiers de leur de raconter leur propre expérience d'apprentis jardiniers !

PARTENARIAT AVEC LE CENTRE NAUTIQUE

Les élèves de l'école Joseph Erhel ont pu bénéficier cette année encore de différentes activités proposées par le centre nautique grâce au soutien de la municipalité. La classe de CE2/CM1 a dans un premier temps suivi 3 séances de char à voile dans l'hiver en servant de classe support à des jeunes en formation. Les CE2 ont ensuite amélioré leur pratique du char à voile sur la plage de Caroual au cours du troisième trimestre. Les CM1 quant à eux ont pu bénéficier de 8 séances de kayak. Aurélien Guibert, animateur du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, a rejoint les élèves sur l'eau afin de leur faire découvrir les oiseaux marins ainsi que le patrimoine bâti visible de la mer. Les CM2 se sont retrouvés à la barre de catamarans et ont appris tout au long des séances à se perfectionner dans les différentes allures.



Ce projet nautique s'est finalisé par une rencontre avec d'autres écoles lundi 2 juillet lors de la journée **Ecole toutes voiles dehors**. Les élèves des différentes classes se sont ainsi mélangés sur les différents supports afin de partager leur expérience.

ÉCOLE PUBLIQUE JOSEPH ERHEL

02 96 72 38 88

ecole.0221087m@ac-rennes.fr

amicalelaique-josepherhel.jimdo.com

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

PROJET D'ÉCOLE

Après 3 ans sur le thème **Développer le goût des mots et des livres**, nous clôturons ce projet par un travail commun aux 4 classes.

Pendant deux ans, nous avons travaillé avec des auteurs d'albums et/ou de romans jeunesse sur l'écriture et les illustrations. Le temps est maintenant venu d'écrire une histoire... le choix s'est porté sur un roman policier.

Les maternelles ont débuté l'histoire en début d'année scolaire en choisissant le lieu, le crime et quelques personnages : *un poney a disparu au centre équestre ! La Directrice du centre est affolée, que s'est-il passé ?*

Après les vacances de la Toussaint, les enfants ont transmis le début de l'histoire et des photos des lieux du crime aux CP/CE1. A leur tour, ils ont poursuivi l'enquête en inventant un détective, des premiers indices et surtout des suspects pour faire avancer l'histoire et la transmettre aux CE2 : *de nombreux indices ont été trouvés : un morceau de licol coupé, un gant, des cheveux... Le coupable serait-il ce monsieur qui, à chaque cours d'équitation de ses enfants, pose beaucoup de questions ? Cette disparition serait-elle en lien avec celle d'un autre poney dans le centre équestre voisin ?*

C'est au tour des CM1 et CM2 de terminer l'enquête ! Pourquoi cet enlèvement ? Qui sera le coupable ? Nous attendons avec impatience le dénouement de cette histoire pour l'illustrer, l'imprimer et l'offrir à chaque famille.

De leur côté, les élèves de CE2 ont mené une enquête à la bibliothèque, préparée par Fabienne LESVENAN (bibliothécaire) et Marie HERVIOU, pour retrouver un livre mystère à l'aide d'indices à décoder. Chaque enfant collait les indices et divers éléments collectés au cours de l'enquête dans un "livret d'agent secret". A l'issue de l'enquête, chacun a reçu un diplôme de grand détective !

Pour conclure ce projet, ils ont aussi participé à une sortie pédagogique dans la lagune des Sables d'or, animée par Jérôme ROUXEL du syndicat mixte Grand site cap d'Erquy-Cap Fréhel sur le thème "traces et indices, les Sherlock des terriers".

DANS LES CLASSES

Pour conclure leur travail en classe sur **Le temps qui passe**, les élèves de la classe de CP/CE1 sont allés à l'école de Bothoa pour vivre une journée d'un élève des années 30. Ils ont retenu le trajet de 2 km à pied dans un chemin creux bien boueux pour se rendre à l'école, le repas composé d'une soupe de pain aux légumes, la leçon de morale écoutée les bras croisés, l'écriture à la plume et à l'encre violette, et la fabrication d'une "poupée patate".



Les enfants de maternelle ont vécu une matinée "pas comme les autres" fin mars. Ils ont accueilli 6 mamies et 2 mamans pour faire des jeux de société et de logique comme le memory sur les dinosaures, lynx, uno, jeu de l'oie... en tout, 12 jeux différents ont été expérimentés par groupes de 3 ou 4 élèves. Pour clore la séance, enfants et adultes ont partagé un goûter tous ensemble. Cette très belle expérience sera renouvelée !

Les élèves de CE2 et de CM ont, quant à eux, terminé leur année sportive avec le centre nautique. Après le char à voile pour certains, d'autres ont navigué par équipes sur des catamarans. Lorsqu'on a un peu peur, entraide et soutien sont nécessaires ; il faut bien s'entraîner avant de participer à **Ecole toutes voiles dehors** le 5 juillet pour les CE2.

ÉCOLE NOTRE-DAME
ecolenotredameerquy.fr



QUELQUES ÉCHOS DE NOS ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes : une association au service des associations et de la commune

Le Comité des fêtes est, comme toutes les associations loi 1901, une association à but non lucratif. Ses membres actifs regroupent 8 personnes en activité professionnelle (dont tous les membres du bureau) et 8 retraités. Ils ne comptent pas leurs heures et leurs efforts pour animer notre commune et apporter aide et matériels divers à toutes les associations qui en font la demande. Le Comité des Fêtes met à la disposition des associations cotisantes chapeaux, friteuses, galetières, gamelles, percolateurs, ... et divers petits matériels remis contre caution et attestation d'assurance. Dès février, les bénévoles organisent des festivités dans notre cité : une petite fête pour les enfants à l'occasion de mardi-gras avec un défilé costumé dans les rues du centre-ville et un goûter gratuit et dansant à la salle des fêtes animé par « Sono-Watt », une jeune association de Saint-Aaron. Le lundi de Pâques, les propriétaires du château de Bienassis accueillent la « chasse aux œufs » qu'ils organisent gratuitement pour les enfants. Tous les participants remportent des friandises et l'enfant qui découvre l'œuf doré remporte un œuf en chocolat géant. De même, les festivités du 14 juillet n'auraient pas la même saveur sans les bénévoles du Comité des Fêtes ; ils perpétuent la tradition du défilé aux champions, le soir du 13 juillet, accompagné d'un bagad breton pour une ambiance festive et musicale. Cette année encore, le défilé partira du port pour arriver vers la place de la mairie.



Et bien-sûr, le soir du 14 juillet, notre Comité des fêtes offre à toute la population, résidents et visiteurs, un superbe feu d'artifice tiré du port, après la soirée dansante non moins traditionnelle au profit de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer). Quant au feu d'artifice du 15 août, il est subventionné par moitié par quelques commerçants du port et par la caisse du Comité des fêtes qui ne souhaite pas abandonner cette tradition, sauf si l'argent venait à manquer un jour !

Les bénévoles du Comité des Fêtes font également la distribution d'affiches auprès des commerces, des campings et d'autres lieux accueillant les touristes, pour promouvoir les manifestations estivales organisées par la ville d'Erquy et par d'autres associations.

C'est une association indispensable au bon fonctionnement de toutes les autres associations, à laquelle nous devons tous apporter aide et soutien. Elle a besoin de bénévoles supplémentaires !

COMITÉ DES FÊTES

07 68 43 15 75

erquycomitedesfetes.jimdo.com

ERQUY Chat Libre

L'association **Erquy Chat Libre** créée fin 2017, se donne pour but la sauvegarde des populations félines sur la commune tout en régulant leur nombre par la stérilisation.

Les chats dits « errants » sont ainsi stérilisés, identifiés par tatouage ou puce électronique puis remis en liberté sur leur territoire où ils deviennent des chats dits « libres ». Une équipe de bénévoles veille à leur bon état sanitaire et à les nourrir. Ces chats bénéficient également de la protection juridique de l'association.

Ainsi, non seulement les chats libres ne se reproduisent plus mais ils stabilisent la population féline des différents quartiers en empêchant de nouveaux arrivants non stérilisés de s'y implanter, car le chat libre protège son territoire. Les chats libres continuent leur fonction sanitaire : ils chassent et ainsi contiennent les colonies de rats et de petits rongeurs. Les plus jeunes de ces chats libres et les chatons sont sociables et proposés à l'adoption. L'association recherche de nouveaux adhérents pour étoffer sa



jeune équipe. Selon leurs goûts et leurs disponibilités, les bénévoles sont amenés à nourrir les chats sur les sites, à avoir un rôle de surveillance, à conduire les chats adultes à la clinique vétérinaire pour stérilisation et à les héberger quelques jours après l'intervention ou à devenir « famille d'accueil » pour chatons en attente d'être adoptés. Au choix !

L'association **Erquy Chat Libre** est ouverte aux amis des chats bien entendu et aussi à tous ceux qui ne se résignent pas face à la misère animale.

ASSOCIATION ERQUY CHAT LIBRE
erquychatlibre@gmail.com

ERQUY TENNIS CLUB à ROLAND GARROS

Jules Verne a écrit un jour *Voyage au centre de la terre*. Modestement le club de tennis a effectué son *Voyage au centre de Roland Garros*.

Tout le monde sait que l'on ne peut rien faire seul, donc un grand merci à l'organisation de la fête de la coquille et aux marins-pêcheurs. Le club de tennis y tenait un stand et les bénéfices ont permis d'affréter un bus pour aller à Roland Garros.



Tout le monde est donc parti de bonne heure ce mercredi 30 mai, vers 3 heures du matin, les pêcheurs pour réussir une belle pêche, les jeunes du Tennis Club avec quelques accompagnateurs, **pour découvrir le mythique stade de Roland Garros et assister aux matches** qui se déroulaient sur les deux cours principaux, *Philippe Chatrier* et *Suzanne Lenglen*. Ils ont pu approcher des joueurs de renom et toucher du doigt le sport de haut niveau. Ils en sont revenus des étoiles plein les yeux et des selfies plein les téléphones portables : « *C'était trop bien* », « *L'ambiance sur les cours était géniale* », « *C'est quand qu'on retourne ?* »...

Toute l'équipe a apprécié cette journée pleine de convivialité, de découverte et d'émotion. Merci à tous les bénévoles qui font la réussite des animations.

ERQUY TENNIS CLUB
02 96 72 13 94

LES OTARIES D'ERQUY ONT LEURS CHAMPIONS

Dimanche 10 juin, les 21 membres de l'équipe de longue côte des Otaries d'Erquy ont participé au 3^{ème} championnat de Bretagne à Sarzeau qui réunissait 150 compétiteurs. De nombreux accompagnants avaient fait le déplacement pour encourager les équipes, ils ont aussi apporté un précieux soutien logistique aux compétiteurs.



Sur les épreuves de 100 m en solo, Joseph Cabaret est devenu Champion de Bretagne. Sur les épreuves de 1000 m, la tierce masculine composée d'André Desormier, Joseph Cabaret et Gustave Gouranton est première en catégorie vétérans 2.

LES OTARIES D'ERQUY
mac22430.blogspot.com

GRAND SITE CAP D'ERQUY-CAP FRÉHEL ...

QUELQUES NOUVEAUTÉS

DES animations estivales d'un cap à l'autre

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel proposera un nouveau programme d'animations avec plus de 100 visites patrimoniales à destination du grand public, sur inscription.

Certaines des animations, en lien avec les mobilités douces et mettant en avant la découverte du Grand Site « autrement », seront estampillées **Esprit Grand Site** : par la mer avec **Armor navigation** (Erquy), en plongée sous-marine avec **Histoire d'eau** (Erquy), à vélo avec **Cap Evasion Vélo** (Plurien) ou à cheval avec les centres équestres **les Cognets** (Plurien) et **les Écuries de Saint-Sébastien** (Fréhel).

Le coin des Habitants, ce sont des animations gratuites en ailes de saison, pour découvrir ou redécouvrir la faune et la flore qui nous entourent : **le comptage de l'engoulevent d'Europe** en nocturne et **l'identification des plantes du Cap d'Erquy** en juin, **l'Azurée des mouillères** et **les invertébrés de la lande** en septembre.

Jeanne GOLDIN, de Pléneuf-Val-André, rejoindra le Syndicat mixte à compter du 25 juin pour remplacer Jérôme ROUXEL.

UNE LABELLISATION Grand Site de France attendue POUR 2019

Début 2016, le programme d'actions de l'**Opération Grand Site** était validé au niveau national, après une importante concertation locale. Il se composait de 22 fiches actions, selon 3 axes : la **préservation des paysages**, **l'accueil du public**, et **l'économie locale**.

Depuis 2016, le Syndicat mixte et les différents porteurs de projets ont donc entamé la mise en œuvre concrète de ce programme d'actions. Ainsi, en 2016 et 2017, et de manière non exhaustive, des opérations majeures ont été lancées, avec l'appui de près de 2 millions d'euros de subventions.

En 2018, le Syndicat mixte s'est engagé dans la mise en œuvre d'autres actions du programme **Opération Grand Site** :

- édition d'un « guide publicité », en complément de la réglementation de l'Etat et de celle des communes, pour la mise en œuvre d'outils alternatifs ;
- conduite d'un schéma d'interprétation du patrimoine, pour identifier les éléments à valoriser et via quels types de supports ;
- relance d'un schéma des déplacements, pour améliorer les mobilités douces et leur valorisation ;
- refonte des outils de communication avec un nouveau site internet et la création de nouveaux produits touristiques, en lien étroit avec **Côtes d'Armor Développement** ;
- élaboration d'une étude bocagère et d'une charte architecturale urbaine et paysagère, qui seront traduites, à terme, dans les documents d'urbanisme, en lien avec le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor**, et l'**Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor** ;
- lancement d'une étude scénographique, pour préciser les contenus des futures infrastructures d'accueil du public ;
- relance de l'**Observatoire des paysages**.

Parallèlement, élus et techniciens avanceront d'ici la fin de l'année sur la rédaction du dossier de candidature au label **Grand Site de France**, qui devra dresser le bilan de l'**Opération Grand Site** en cours, et définir les orientations du Grand Site pour les 6 prochaines années. La labellisation est attendue pour le premier semestre 2019, différentes étapes de validation, départementale et nationale, étant prévues d'ici là.



GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL
www.grandsite-capserquyfrehel.com

AGENDA

lundi 9 juillet au vendredi 31 août

Cap Armor

Bouger, apprendre, découvrir, soleil, plage, sport, détente, convivialité, créativité, ... faites tout cela avec Cap Armor ! Renseignements et inscriptions au chalet Cap Armor de 11h00 à 12h00 tous les jours (sauf samedi) et de 10h00 à 12h00 le dimanche, 02 96 72 13 96.



les lundis du 9 juillet au 27 août

Artisan'halles

Découvrez artisanat et production locale dans le cadre d'un petit marché animé. Venez remplir votre panier de sourire et de bonne humeur avec Rozenn & Louis, de drôles de corsaires ... en résumé, c'est un petit **panorama « made in Breizh »** ! Sous la Halle, de 17h00 à 20h00.



mercredi 11 juillet au vendredi 24 août

Découvrez le Viaduc de Caroual et son histoire

Les associations **Les Amis du Viaduc de Caroual**, **Harel de la Noë** et **Mémoire d'Erquy** organisent tout l'été des événements autour du viaduc de Caroual. Programme et renseignements à l'Office de Tourisme.

les mercredis du 11 juillet au 29 août

Boulevard des Musiques

Rock, reggae, soul, électro, tropical, ... découvrez une programmation riche et variée, concerts à 21h00.



jeudi 12 juillet et mardi 21 août

Foot des plages

Tournée bretonne de la ligue de Bretagne de football, à partir de 13h30, plage de Caroual.

les vendredis du 13 juillet au 24 août

Place aux Mômes

Festival des arts vivants, pour le jeune public mais aussi les plus grands, Place aux Mômes émerveille les enfants et fait durer l'enfance. Sous la Halle, à 16h30.



vendredi 13 juillet

Défilé aux lampions

A partir de 22h00, défilé du port d'Erquy vers la Mairie, avec le Bagad de Bourg-blanc.

samedi 14 juillet

Fête nationale

Cérémonie officielle square Hôtel de Ville à 11h30, **fête de la SNSM** à partir de 18h00 sur le port, **feu d'artifice** à 23h00, **bal populaire** à 23h30.

mardi 17 juillet et vendredi 3 août

Marché des bouquinistes

De 10h30 à 19h00.

mercredi 18 au dimanche 29 juillet

Triphazé > Arrow Root

Exposition tous les jours à la Galerie d'art municipale.

jeudi 19 juillet

Sculptures en papier

Atelier de création, à 10h00 à la bibliothèque municipale, sur inscription, matériel fourni.

samedi 28 juillet

Initiation à l'enluminure et à la calligraphie

Animé par Isabelle Pommier, à 10h00 à la bibliothèque municipale, sur inscription, matériel fourni (25 € / personne).

jeudi 2 août au mardi 25 septembre

Mystérieuses épaves des sables

Restitution des fouilles archéologiques réalisées à Erquy de 2014 à 2016 par les équipes du DRASSM. Galerie d'art municipale, ouvert tous les jours sauf le mercredi.



Agenda extrait du site web de la ville :

www.ville-erquy.com

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Le syndrome de la chouquette / Nicolas Santolaria

Les éditions Anamosa ont eu l'excellente idée de réunir dans un recueil les chroniques que Nicolas Santolaria publie chaque semaine dans *Le Monde*, sous le titre « Bureau-tics ». C'est avec beaucoup d'humour et un sens certain de l'observation que le journaliste décortique la vie au bureau, les rites : « *Et le stagiaire de l'été a débarqué* », les relations professionnelles : « *Mon collègue : ce super-mytho* », les questions existentielles : « *Faut-il rire aux blagues du chef ?* » ou encore les mesquineries autour de la machine à café : « *Les bienfaits du ragot* ». Et si bien-sûr, l'auteur accentue le trait, brocardant nos travers (« *Stop aux guillemets avec les doigts* »), cette petite sociologie du travail sent le vécu et tout un chacun ne manquera pas de s'y retrouver ou de reconnaître un acolyte : « *Vous êtes plutôt bienàvoustologues ou cordialementistes ?* ». Un texte drôle, mordant mais sans méchanceté et avec même une certaine affection pour la vie finalement très codifiée du bureau. Le lecteur se surprend à ricaner doucement au fil des pages, telle ou telle situation faisant « tilt » dans son esprit et il n'a en général qu'une envie, faire passer le livre à un comparse afin de savourer avec lui la sagacité de l'auteur, son esprit d'à-propos.



68 année zéro / Paule Du Bouchet



Alors que début 1968, Maud, alter ego de l'auteure, prépare tranquillement son bac, elle ne se doute pas encore qu'elle vivra bientôt une année charnière, qui lui fera prendre pied dans le monde qui l'entoure et quitter celui de l'enfance. Elle vit dans un appartement du quartier latin et est donc aux premières loges lors des premières manifestations du mois de mai. D'abord spectatrice, derrière sa fenêtre, fascinée et parfois effrayée, elle rejoint bientôt la rue et le mouvement étudiant, soutenue par sa mère, participe aux Comités d'Action Lycéens avec son cousin et découvre le poids du collectif. Ce roman se rapproche du journal par sa forme, Paule Du Bouchet livre le récit des événements au jour le jour, du point de vue de la jeune fille qu'elle était alors, une lycéenne un peu naïve et complexée qui va sortir très vite de sa chrysalide. Ce roman parle d'art, de politique, d'ancien monde et de révolution des esprits mais c'est aussi l'histoire d'une jeune fille, l'éveil d'une conscience. L'atmosphère de ce mois de mai est palpable : l'ambiance de fête, d'effervescence, d'agitation des idées mais aussi de violence et de déceptions. A la rentrée suivante, les lignes ont assurément bougé : « *En mai, le monde avait été imaginé. A présent, il fallait le rendre possible* ».

LES COLLÉGIENS DE 3^{ème} RENCONTRENT CAROLINE SOLÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Cette année encore, les élèves de 3^{ème} du collège Thalassa ont eu la chance de participer à un projet pluridisciplinaire autour du livre de Caroline Solé *La Pyramide des besoins humains*, un roman qui aborde les thèmes de la rue, de l'exclusion et de la célébrité via la télé-réalité et les réseaux sociaux. Accompagnés par Gaby Le Moign, leur professeure de français, les collégiens ont écrit des textes de slam lors d'ateliers menés par Clotilde de Brito à la bibliothèque. Puis, ces textes ont été matérialisés en cours d'acroport

avec Yohan Pouliquen, ils ont créé des figures acrobatiques, une manière d'incarner en mouvement ce qu'ils avaient exprimé en mots. Enfin, début juin, ils ont rencontré Caroline Solé, lui ont présenté leurs créations et l'ont interrogée, tant sur son travail d'auteure que sur le livre en lui-même. Un dialogue très riche, une discussion animée, fluide qui a ravi tant les jeunes que l'écrivaine, bluffée par leurs textes et les émotions qu'ils y expriment. Mention spéciale pour Elisa qui a accompagné les lectures à la guitare et pour Simon, qui a confectionné un gâteau symbolisant la pyramide des besoins humains selon Maslow. Les textes sont consultables à la bibliothèque.

La presse régionale et nationale s'est fait l'écho de **la visite du Président de la République Emmanuel MACRON** le mercredi 20 juin 2018 au Cap Fréhel, lors de laquelle **celui-ci a officiellement confirmé l'accord financier intervenu entre l'État et les Industriels qui portent les projets éoliens offshore**. Cet accord financier se traduit par une diminution de 40 % de la subvention publique et la baisse de 30 % du prix de rachat de l'électricité produite en éolien. Par cet accord, l'État entend économiser environ 15 milliards d'euros sur 20 ans tout en développant le secteur des énergies renouvelables.

Le Président a par ailleurs confirmé l'engagement de l'État pour faire aboutir les six projets de parcs éoliens prévus au large des côtes bretonnes, normandes et vendéennes : Fécamp (Seine-Maritime), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Courseulles-sur-Mer (Calvados), Le Tréport (Seine-Maritime), Noirmoutier (Vendée) et Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

Si nous prenons acte des résultats annoncés au terme de cet accord financier, des questionnements importants exprimés par le Conseil Municipal d'ERQUY appellent une réponse.

Pour une intercommunalité répondant aux intérêts d'Erquy

Erquy fait partie de Lamballe Terre & Mer depuis janvier 2017. Les effets les plus visibles sont de nouveaux transferts de compétences à la nouvelle communauté de communes et une moindre représentation du conseil municipal au conseil communautaire. S'y ajoutent la gestion de compétences déjà communautarisées sur de nouveaux critères, ce qui implique des adaptations des politiques à mener qu'il s'agisse de gestion ou d'investissement.

Ce changement de dimension de l'espace communautaire exige des adaptations de notre part si nous voulons en tirer un bénéfice réel. Une des craintes concernant la fusion était que Lamballe du fait de son poids dans le nouvel ensemble tire seul parti de cette nouvelle situation en matière d'investissement et d'équipement.

L'exemple des augmentations de tarifs décidées par le conseil communautaire ont montré la nécessité d'une meilleure articulation des relations entre conseil municipal et conseil communautaire. Elles incitent à la vigilance, pour cela une politique d'information aussi complète que possible est nécessaire, mais ce n'est pas suffisant. Lorsque des propositions impactant Erquy sont élaborées il serait normal que le conseil municipal en soit informé et si néces-

saire Outre l'impact sur l'organisation et l'avenir de la pêche locale, de sérieuses interrogations subsistent quant aux effets réels du projet éolien maritime sur l'économie du territoire et la redynamisation du bassin d'emplois. Plus important pour les Rhéginéens, aucune évolution technique n'est perceptible dans le dossier épineux de l'atterrage du câble sur la plage de Caroual.

Si la commune d'ERQUY a eu l'honneur d'assister en présence du Président de la République et des Ministres Jean-Yves Le DRIAN (Affaires Étrangères) et Nicolas HULOT (Transition Écologique) à la présentation du projet de parc éolien en Baie de Saint-Brieuc par les sociétés Ailes Marines (production) et RTE (distribution), de réelles inquiétudes demeurent.

Profitant d'un moment d'échange organisé par le Président de la République avec les représentants des professions et les élus des communes concernées par le projet d'éolien offshore en Baie de Saint-Brieuc, nous n'avons pas manqué d'évoquer la détermination du Conseil Municipal à faire respecter les obligations qui s'imposent à la Société RTE qui devra honorer scrupuleusement ses engagements liés à la sécurité et à la santé publique.

JEAN-LUC DUBOS

1^{er} Adjoint au Maire

saire prenne position en amont de la prise de décision, afin que nos représentants au conseil et dans les commissions soient porteurs d'un mandat clair. Dans la période à venir, la préparation d'un plan local d'urbanisme intercommunal va démarrer, le chantier de l'harmonisation de la politique d'assainissement va s'ouvrir. Ces deux politiques ont un caractère stratégique et il est inconcevable que le conseil municipal n'en traite pas à toutes les étapes d'élaboration des politiques qui seront mises en œuvre.

Y aura-t-il un jour une maison de santé à Erquy ?

Voilà maintenant dix ans que ce projet figure dans le programme des listes candidates aux municipales et la première pierre n'est toujours pas posée. Les informations dont nous disposons laissent penser que le chantier serait prêt à démarrer mais sur le terrain rien ! Pendant ce temps dans les communes avoisinantes d'autres projets avancent et même sont achevés. Alors que se passe-t-il ? La situation doit se clarifier. Les réginéens sont en droit de savoir ce qui se passe et un calendrier de réalisation doit être établi sans tarder. C'est une nécessité impérieuse pour l'avenir d'Erquy.

OSONS ERQUY

Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud, Marie-Dominique Mallégo, Pierre Pelan, Roland Pineau

MARIN ET ... INVENTEUR⁽¹⁾ D'ÉPAVE

Yves est un amoureux de la mer, sa vie s'est déroulée à bord de bateaux. En 1948, il s'est embarqué dans la marine marchande pour trois années au cours desquelles il a découvert l'Indochine, l'Amérique du Sud, l'Afrique. Métier difficile car il n'était évidemment pas question de rentrer à la maison régulièrement. Sa plus dure campagne a duré 1 an et 11 jours sans une seule journée de repos ... habillé, logé, nourri, il envoyait toute sa « paye » à sa mère qui en avait bien besoin, comme toutes les familles de l'époque. Ce métier, il l'a quitté au bout de trois ans : trop d'éloignement, pas de vie de famille. Avant de devenir pêcheur comme il le souhaitait, il a dû, comme tous les jeunes garçons de cette époque, effectuer son service militaire durant 28 mois. Ce n'est qu'en 1953 qu'il a pu rejoindre Erquy, son « port d'attache » pour y pratiquer la pêche côtière durant les 35 années suivantes.

Depuis 1988, il vit une retraite heureuse près des Hôpitaux, son village natal. Un de ses plaisirs est de se promener avec son chien sur les plages de Saint-Michel et des Montiers. C'est là qu'en 2002, il découvre par hasard ce qui ressemble à une épave de bateau enfouie dans le sable. Yves est un habitué des bateaux. Outre son activité professionnelle, il construit des maquettes de navires et là, il devine que cette épave est de construction ancienne : largeur et épaisseur des bordées, bois noirci, brûlé, une double coque, sans clous mais chevillée (ce qu'on appelle des gournales). Yves s'interroge sur la provenance et l'histoire de cette épave. Il signale sa découverte aux autorités maritimes, qui en font part au DRASSM (Département de Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines). Des archéologues en fouilles à ce moment-là sur le site de la Natière, au large de Saint-Malo, viendront à Erquy confirmer les soupçons d'Yves et placeront cette épave sur la liste de sites intéressants à fouiller ... plus tard. Ils reviendront en octobre 2014, 2015 et 2016 pour finaliser les fouilles archéologiques de cette épave, ainsi que d'une seconde découverte sur le cours de l'Islet par Henri Du-bois. Yves plaisante : « *Mon dernier brevet, je l'ai obtenu en 2002, je suis inventeur d'épave !* »

Dès lors, ce constructeur de maquettes, une autre passion, réalisera la maquette de cette épave à par-



Maquette du caboteur réalisée par Yves Meslin. En incrustation, son "atelier", ... il tient dans une boîte !

tir des documents reconstitués après les fouilles des archéologues : c'est un caboteur, un de ces bateaux qui transportaient des matériaux tels que du bois, des ardoises, de la chaux et qui longeaient les côtes d'Erquy à Saint-Malo. Yves a travaillé durant sept à huit mois pour reconstituer ce caboteur à l'identique. Elle est réalisée à l'échelle 1/20^{ème} sans clou mais avec des chevilles, la voile est cousue sur une ralingue, de sa propre main. Cette maquette fait partie de nombreux autres modèles qu'il a réalisés depuis plus de 40 ans et qui trônent dans les différentes pièces de sa maison. Toutes ses œuvres sont en buis, vernies, construites d'après des plans réels. Plusieurs ont été exposées à Fouesnant, à Erquy. Yves a même été l'invité de l'Académie des Arts et Sciences de la Mer, une prestigieuse institution.

Le grand public aura tout loisir de prendre connaissance de la restitution de ces fouilles archéologiques à la galerie d'art municipale, durant les mois d'août et septembre prochains. Bien sûr, la maquette d'Yves Meslin y figurera en bonne place.

MARYVONNE CHALVET
Adjointe à la culture

⁽¹⁾ Une personne qui découvre un trésor, un objet, ... est appelée son *inventeur*. Yves Meslin est ainsi l'*inventeur* de l'épave dite "des Hôpitaux" découverte plage des Montiers.